

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB LTÉE	Numéro de permis 2019562	Date d'inspection Le 18 janvier 2019	
Nom de l'établissement École de la Petite enfance 3		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Linda Losier		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (vi) les rapports quotidiens d'activités, au moyen des formules que le ministre fournit, pour chaque enfant âgé de moins de 24 mois.	24(1)(b)(vi)	25 janv. 2019	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La garderie répond aux exigences de la Loi sur les services à la petite enfance et ses règlements sur le permis en fonction du ratio, affichage de la routine quotidienne, allergie avec danger de mort et nom et numéro de téléphone du mentor et inspecteur. Les dossiers des enfants renferment nom, numéro de téléphone et adresse du médecin, des parents au travail ainsi que deux personnes à contacter en cas d'urgence. Les dossiers des employés contiennent les diplômes de formation, la vérification du DS et CJPV à jour, ainsi que le consentement signé sur les exigences de la Loi et de ses règlements.</p> <p>Reçu formulaire de formation.</p>

original signé par
Linda Losier

Le 18 janvier 2019

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Jessy Richard

Le 18 janvier 2019

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date